



Erasmus+

Mail Pierre Charlot
41016 BLOIS Cedex
☎ : 02-54-55-64-08

Site internet : <https://ifsi.ch-blois.com>
N° de déclaration d'activité : 2441P001341



CELLULE ERASMUS

Directeur de l'IFSI :
Mme Christine GIRAULT

Coordonnateur pédagogique :
Mme Pascale Romain-Cosson

Cadre de santé formateur,
Référénte ERASMUS :
Mme Sonia PETIT

Formateurs invités

Email :
international.ifsi@gmail.com

PUBLIC CONCERNÉ :
Etudiants de première année
Etudiants de deuxième année
Etudiants de troisième année

CALENDRIER :
Dépôt des dossiers Erasmus avant la fin janvier

Validation de la candidature :
Mars-avril

Stage Erasmus : 10 semaines
Février-mars

Le contenu de cette publication et l'usage qui pourrait en être fait n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.

Stage Erasmus+

Généralités sur le programme Erasmus+

Le programme ERASMUS+ est un programme de l'Union Européenne visant à promouvoir les actions dans les domaines de la formation, de l'éducation et de la Jeunesse. Dans ce cadre, il offre la possibilité aux étudiants des établissements d'enseignements supérieurs d'entreprendre des expériences professionnelles de stage via les mobilités.

Les établissements s'inscrivant dans ce programme ont obtenu la Charte Erasmus qui garantit la qualité de la formation et l'encadrement durant les mobilités, la validation des ECTS, un complément au Diplôme avec l'Europass, un support linguistique et une bourse Erasmus.

Cette bourse varie selon les destinations. Un financement complémentaire est accordé aux personnes en situation de handicap.

L'IFSI de Blois est charté depuis 2014. Depuis 2018, l'institut est membre constitutif du Consortium Erasmus+ des Instituts de Formation en Santé de la Région Centre Val de Loire (CEIFS).

L'IFSI de Blois propose des mobilités de stage de 10 semaines pour les étudiants en 3^{ème} année en semestre 6.

N'hésitez pas à contacter la référente Erasmus, Sonia PETIT, pour plus d'informations !

Informations sur la mobilité de stage

Avant la mobilité

En octobre novembre, une information est faite par la référente Erasmus auprès des étudiants.

En novembre-décembre, les étudiants intéressés constituent un dossier d'inscription comprenant :

- la fiche d'inscription de mobilité sortante, téléchargeable à partir du site internet de l'institut,
- un CV,
- une lettre de motivation
- un document relatant le projet de mobilité Erasmus
(cf. les critères d'éligibilité plus bas)

Ces pièces sont à fournir pour la fin janvier, sous format numérique, à la formatrice référente Erasmus+.

En février, la référente Erasmus+ organise une rencontre motivationnelle avec l'étudiant pour préparer la validation de son projet de mobilité. Les valeurs européennes de citoyenneté et d'éco-responsabilité sont inscrites dans l'élaboration du projet.

En mars-avril, la cellule Erasmus+ se réunit pour étudier et valider les candidatures. Un courriel est envoyé nominativement pour informer les étudiants des résultats.

En mai-juin, la référente Erasmus contacte les partenaires concernés pour les informer de la demande de mobilité de stage. Elle tient informé l'étudiant de la réponse du partenaire.



Erasmus+

Mail Pierre Charlot
41016 BLOIS Cedex
☎ : 02-54-55-64-08

Site internet : <https://ifsi.ch-blois.com>
N° de déclaration d'activité : 2441P001341



CELLULE ERASMUS

Directeur de l'IFSI :
Mme Christine GIRAULT

Coordonnateur pédagogique :
Mme Pascale Romain-Cosson

Cadre de santé formateur,
Référent ERASMUS :
Mme Sonia PETIT

Formateurs invités

Email :
international.ifsi@gmail.com

En octobre-novembre, la formatrice référente Erasmus organise une rencontre avec l'étudiant pour préparer sa mobilité et répondre aux questions potentielles. Elle prépare le Kit de mobilité avec l'étudiant et se charge de le transmettre au coordinateur régional du Consortium et à l'établissement d'accueil. L'étudiant s'engage à fournir toutes les pièces nécessaires à la constitution du Kit de mobilité selon les délais imposés.

En décembre, l'étudiant s'inscrit sur la plateforme de langue fournie par l'agence Erasmus. Il finalise le Kit de mobilité.

En janvier, l'étudiant est informé de la disponibilité de la bourse.

Durant la mobilité :

Documents à emporter

- Le Kit de mobilité Erasmus+ (contenant le contrat de mobilité, le contrat pédagogique, les conditions générales et la charte de l'étudiant Erasmus+)
- L'attestation de début de séjour à faire signer par l'université d'accueil et à transmettre par courriel dans les 48h à la référente Erasmus.
- L'attestation de fin de séjour à faire signer par l'université d'accueil.

Obligations durant la mobilité

- Dès son arrivée dans le lieu d'accueil, l'étudiant adresse un mail à la référente Erasmus avec l'attestation d'arrivée signée et son planning prévisionnel de stage.
- Tous les 15 jours, l'étudiant transmet à la référente Erasmus un bilan intermédiaire de ses acquis en stage, validés si possible par le responsable du stage de l'établissement d'accueil. Il fait part aussi des expériences de son séjour illustrées par des vidéos et /ou des photos.
- L'étudiant tient un carnet de bord et prépare une présentation de retour d'expériences.
- Le dernier jour de stage, l'étudiant fait remplir l'attestation de fin de séjour par l'établissement d'accueil ainsi que son bilan de stage.

Après la mobilité

- Dès son retour, l'étudiant transmet à la référente Erasmus l'attestation de fin de séjour signée par l'université d'accueil.
- L'étudiant remplit en ligne le rapport final de la mobilité.
- L'étudiant fait le test final de niveau linguistique sur la plate-forme de de langue de l'agence Erasmus. Il obtient une attestation de niveau de langue.
- La Commission d'Attribution des Crédits (CAC) valide et attribue les crédits (ECTS) de stage selon l'évaluation transmise en français ou en anglais par le tuteur de stage sur la feuille de bilan de stage.

Engagement à la valorisation de l'expérience

- En mai-juin, présentation de la mobilité réalisée aux partenaires institutionnels et aux étudiants de l'institut ;
- Participation aux Erasmus Days



Erasmus+

Mail Pierre Charlot
41016 BLOIS Cedex
☎ : 02-54-55-64-08

Site internet : <https://ifsi.ch-blois.com>
N° de déclaration d'activité : 2441P001341



CELLULE ERASMUS

Directeur de l'IFSI :
Mme Christine GIRAULT

Coordonnateur
pédagogique :
Mme Pascale Romain-Cosson

Cadre de santé formateur,
Réfèrent ERASMUS :
Mme Sonia PETIT

Formateurs invités

Email :
international.ifsi@gmail.com

Critères d'éligibilité pour une mobilité Erasmus sortante en S6

L'étudiant :

- a obtenu 60 ECTS à l'issue du semestre 2,
- a informé le formateur référent de suivi pédagogique de son projet
- a déposé dans les délais impartis, son dossier comprenant :
 - la **Fiche d'inscription de mobilité sortante** dûment complétée,
 - un **CV et une lettre de motivation** en français et dans la langue du pays de destination,
 - le **Projet de mobilité Erasmus** en français comprenant 6 pages maximum avec
 - une présentation du pays et de son système de santé,
 - une présentation de l'université et/ou de l'établissement d'accueil,
 - une information sur le financement, le transport et l'hébergement envisagés,
 - une présentation personnelle des notions de citoyenneté européenne et d'éco-responsabilité.

Pour les étudiants ayant un projet pour un même établissement d'accueil (2 ou 3 étudiants), un seul projet de mobilité Erasmus est nécessaire.

La candidature de l'étudiant est soumise à l'approbation de l'équipe pédagogique représentée par la cellule Erasmus.